



## Menu végétarien

publié le 15/11/2019

Suite au vote de la loi EGALIM par l'assemblée nationale et conformément à l'article 24 de cette loi, nous allons mettre en place un menu végétarien une fois par semaine (en accord avec le Conseil Départemental des Deux-Sèvres).

Il s'agit donc de servir à nos élèves un menu complet (entrée - plat - dessert) sans viande ni poisson, mais pouvant être composé de protéines animales (œuf, beurre, fromage, lait...) ou végétales.

Cette nouveauté va donc être progressivement mise en place dans notre établissement à compter de la semaine prochaine, avec un premier menu entièrement végétarien le jeudi 21 novembre 2019.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.